



Octobre
2020

Keloïou Runan *Runan Informations*



Soirée - spectacle
du 28 août



Mairie

5, rue du Trégor
22260 RUNAN

Ouverture au public :
mardi, jeudi et vendredi
14h - 17 h

02.96.95.62.87

Directeur de publication :

Yvon Le Bianic

Rédaction et impression :

mairie de Runan



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Mot des élus



Runanaises, Runanais,

Tout d'abord je tiens à remercier les électrices et électeurs qui se sont déplacés aux urnes le 15 mars et le 28 juin pour élire notre nouveau conseil municipal. Il sera à votre écoute en travaillant de façon constructive et en représentant au mieux les intérêts de la commune, en particulier au sein de Guingamp – Paimpol Agglomération.

Ces derniers mois nous avons traversé une période qui a bouleversé nos habitudes, notre mode de vie, nos relations économiques et humaines. Dans ce contexte très flou, le rôle de la commune et du conseil municipal, et notre capacité à réagir et à faire preuve de solidarité me paraissent essentiels.

Quelques éléments positifs nous permettent d'espérer qu'après l'épisode Covid la vie reprendra progressivement son cours normal. L'installation de nouvelles entreprises et les transactions immobilières régulières sont des signes de reprise de l'activité, ceci grâce à notre situation géographique dans le territoire, entre autres.

Ce bulletin municipal retrace la vie communale, la vie associative et les décisions prises lors de l'année écoulée. Vous trouverez avec le bulletin un questionnaire vous invitant à exprimer vos avis et vos suggestions.

Une nouvelle équipe municipale est élue, mais n'oublions pas que pendant 6 ans les précédents conseillers municipaux ont donné de leur temps et de leur personne pour assurer le fonctionnement au quotidien de notre commune et faire vivre ses projets. Merci à eux !

Je terminerai ces quelques mots en vous assurant que l'ensemble du conseil municipal travaille pour que Runan soit une commune dynamique et tournée vers l'avenir. Bonne lecture et prenez soin de vous,

Le maire,
Yvon Le Bianic

Bonjour à toutes et tous,

J'habite la commune depuis 4 ans, et j'ai encore beaucoup à en apprendre, et à apprendre de vous. En charge de la communication, j'ai à coeur de développer les échanges avec tous les habitants, à commencer par la distribution de ce bulletin communal et du questionnaire joint. Nous souhaitons recueillir vos remarques afin d'orienter notre action.

Étant enseignante au collège de Pontrieux, c'est avec grand plaisir que je m'attelle aux affaires scolaires de Runan : l'école, les élèves, leurs enseignants et leurs parents, ainsi que les agents qui créent les bonnes conditions d'apprentissage sont une richesse pour notre petite commune.

Mon mandat d'adjointe comprend également la vie communale, la jeunesse, les animations, et la vie associative : la soirée d'animation du 28 août a été l'occasion de proposer à un public familial et nombreux un important moment de partage grâce à l'implication des bénévoles du Comité des fêtes et de Runargan, qu'ils en soient remerciés ici.

Mon travail d'élue inclut enfin les affaires sociales pour lesquelles l'expérience de Patricia Rouault, conseillère municipale déléguée, sera très précieuse afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des Runanaises et des Runanais.



Anne Amor, 2ème adjointe

A propos du *Budget de la commune et des Camemberts...*

Quand nous avons commencé à concevoir puis rédiger ce bulletin, et qu'il a fallu que je me colle en tant que nouvel adjoint aux finances à la rédaction de l'article concernant le budget de la commune, il m'a d'abord semblé qu'il figurerait « naturellement », comme dans tous les bulletins précédents, sous forme de *camemberts...*

Mais ce « naturellement » s'est vite effondré quand il a été question d'y comprendre quelque chose...

« *Alors, ces camemberts, ça veut dire quoi ?* », « *j'y comprends rien* » ou dans une version plus incisive, « *et le pognon, il va où ?* », « *Et, en plus, les lignes sur le coté sont encore plus obscures...* »



Mot des élus

Il m'a donc paru nécessaire (indispensable) de donner quelques explications plus concrètes tout en rappelant quelques principes fondamentaux des finances communales. C'est ce que je me suis efforcé de faire avec les commentaires que vous trouverez à la page « Finances », avec les fameux *camemberts*.

Pour le prochain bulletin nous essaierons d'être plus « lisibles » en utilisant des désignations moins comptables, moins « exotiques » pour les différents intitulés, voire en en changeant radicalement la forme.

L'ensemble des documents est, bien sûr, disponible et consultable à la mairie. Nous rappelons à tous les habitants de la commune que les séances du Conseil municipal sont publiques et ouvertes à toutes et à tous. Nous espérons que vous serez nombreux à assister à celui qui délibérera sur l'orientation du prochain budget pour l'année 2021.

Erwan Eliès, 1^{er} adjoint



Finances

Il est à noter qu'une réunion préalable entre élus d'explication du budget avant sa présentation au Conseil municipal a été organisée avec la participation de l'ensemble des membres du Conseil. Après délibération du Conseil, ce Budget 2020 a été voté à l'unanimité.

Ce budget est séparé en deux, le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Le budget de fonctionnement, c'est par exemple l'électricité et le chauffage de l'école tandis que l'achat des tablettes numériques pour les élèves ou le renouvellement de l'équipement de cuisine de la cantine scolaire, c'est de l'investissement.

Les salaires de nos quatre employés communaux font évidemment partie du budget de fonctionnement tandis que la rénovation de la Mairie ou les travaux sur le terrain des sports sont du domaine des investissements.

Mais qui dit investissement dit aussi souvent dette car la mise en œuvre et la réalisation de certains travaux nécessitent pour la commune de recourir à l'emprunt, car en supporter la charge en une seule année serait impossible. C'est pour cette raison que les annuités de remboursements ainsi que les intérêts associés apparaissent dans le *camembert* des investissements. Il faut d'ailleurs savoir que dans presque tous les cas, le financement de travaux par la commune doit impérativement comporter 20% d'autofinancement. Cette norme a, de fait, des répercussions immédiates sur les montants maximum possibles d'investissement de la commune. Même si nous trouvions des financements extérieurs les couvrant intégralement, nous ne pourrions pas procéder à des investissements de ce type...

Un autre exemple, le lotissement des Hortensias, c'est un investissement, voire une recette nette mais c'est aussi une dette. Une recette parce qu'à terme, quand la totalité des lots auront été vendus, la commune encaissera la totalité du montant des ventes mais, pour le moment, c'est une dette dans la mesure où viabiliser le terrain, c'est à dire y amener l'eau, l'électricité, le téléphone, l'assainissement, ce sont des dépenses préalables...

Le budget, c'est donc de l'argent qui sort, mais c'est aussi de l'argent qui rentre. Cet argent qui rentre, quel est-il, d'où vient-il ?

Il y a ce qu'on appelle la DGF (dotation globale de fonctionnement) qui est reversée par l'Etat à chaque commune, en fonction de certains critères. Un de ces critères est le nombre d'inscrits sur les listes électorales... Conséquence, même si vous ne voulez pas voter, inscrivez-vous sur les listes électorales, il y aura plus d'argent pour le budget de votre commune. **Il faut savoir qu'en trois ans la DGF a diminué de plus de 30%...**

Il y a aussi les droits de mutation. Une part de la taxe qui est acquittée à l'occasion d'une transaction immobilière est reversée à la commune. Beaucoup de transactions, beaucoup (relativement) d'argent, peu de transactions, peu d'argent.

Il y a aussi le montant (modique) des loyers perçus par la commune pour la location de logements qu'elle possède en propre. Et quelques autres recettes que nous n'énumérerons pas ici mais, surtout il y a, il vaudrait mieux dire il y avait, la Taxe d'Habitation. Taxe d'Habitation qui doit disparaître complètement à court terme et dont la perception était un instrument essentiel des finances communales...

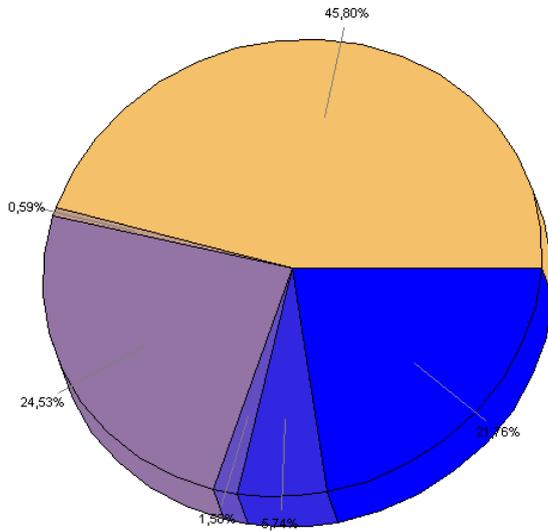
Il est prévu que l'Etat abonde une dotation de remplacement pour son montant, assise sur une partie des revenus provenant de la TVA, mais cela est encore assez mystérieux pour le moment... **Ce qui l'est moins, c'est la certitude d'un nouvel effritement des finances locales.**

Réalité d'une « baisse » des impôts et d'une « augmentation du pouvoir d'achat des plus modestes » qui aura en fait des conséquences bien plus néfastes pour les communes rurales et ses habitants que celles qu'auraient pu avoir, par exemple, une baisse de la TVA... ou de la Taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (presque 60% du prix de l'essence)...

INVESTISSEMENT

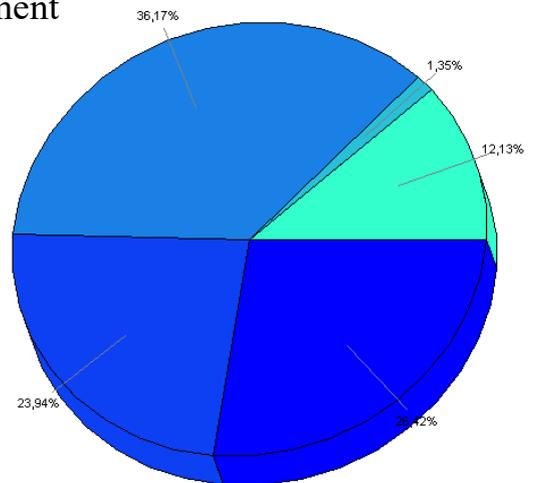
Finances

Dépenses d'investissement



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 204 - Subventions d'équipement versées
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours

Recettes d'investissement



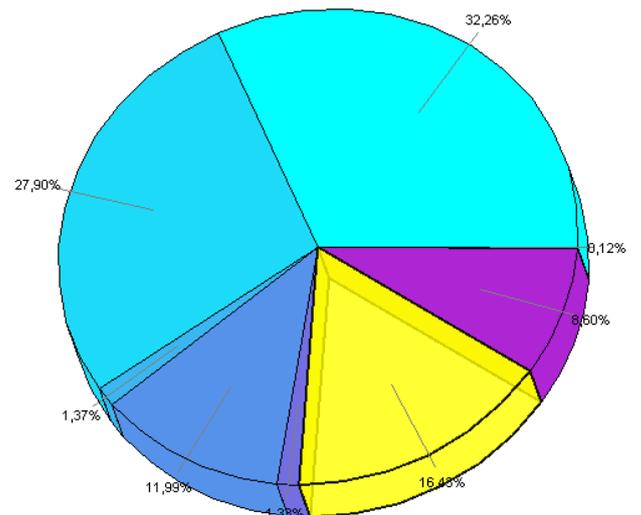
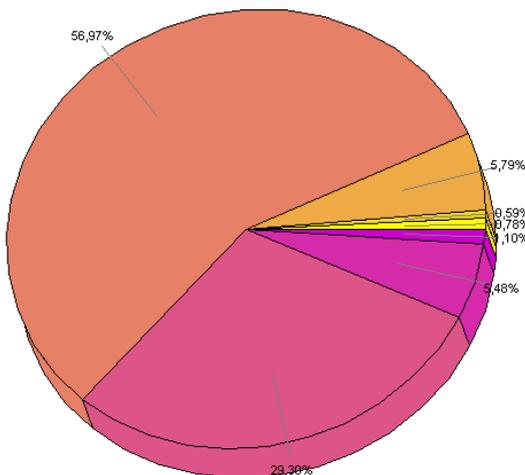
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilées

En investissement, le montant du budget de la commune s'équilibre à 252 754,12 €, et à 255 702,00 € en fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles



Recettes de fonctionnement

- 013 - Atténuations de charges
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels

Finances

Le budget de fonctionnement est de 255 702,00 € et celui des investissements 252 754,12 €. La totalité de notre budget s'élève donc à la somme de 508 456,12 €.

C'est un budget d'un montant très modeste mais c'est un budget qui correspond à celui d'autres communes rapporté à leur nombre d'habitants.

Ainsi, pour des communes voisines un peu plus importantes, de l'ordre du millier d'habitants, avec 4 fois plus d'habitants elles disposent d'un budget approchant les 2 millions d'euros, ce qui revient aussi à environ 2000 €/habitant mais, en fait, l'effet de levier produit par des sommes globales bien plus importantes permet des investissements eux aussi proportionnellement bien plus élevés.

Si l'on prend le cas de villes nettement plus importantes comme Guingamp, le budget qui est d'un montant global de 18,6 millions d'euros pour 7000 habitants, donne un ratio de 2650 €/habitant, ce qui est une différence considérable. Cas extrême, Paris et ses 2 millions d'habitants et un budget global d'un peu moins de 10 milliards d'euros soit près de 5000 €/habitant.

Sur les côtés des camemberts apparaissent des colonnes avec des indices mystérieux, il s'agit en fait des lignes du plan comptable qui affectent les sommes indiquées.

En ce qui concerne ces appellations énigmatiques, voici quelques explications :

La ligne 013 « atténuation de charges » signifie en « bon français » que les sommes qui y apparaissent sont ventilées (amorties) sur plusieurs années (d'exercices comptables) parce qu'elles correspondent à des recettes ou des dépenses s'étalant sur plusieurs années. C'est, par exemple, la façon dont apparaît le fait que l'école nous appartient de plus en plus puisque nous avançons dans le remboursement des prêts qui avaient été contractés pour les travaux...

Les lignes 040 ou 042 qui sont mentionnées comme « opérations d'ordre de transfert entre sections » correspondent à des changements d'imputation comptables.

Les lignes 073 à 077 par contre parlent d'elles-mêmes...

Pour les lignes qui correspondent aux dépenses :

011- charges générales correspond aussi bien aux dépenses d'électricité et de téléphone qu'à celles d'achat de papier ou de produits de nettoyage.

022- dépenses imprévues, elles comportent, entre autres, l'achat des masques distribués aux habitants suite à l'épidémie.

66- charges financières, elles correspondent aux frais de gestion bancaire.

Un grand Merci à Carine, notre secrétaire de Mairie, qui a partagé sa connaissance de ces codes « secrets » et m'a permis de commencer à décrypter ce langage qui m'était à peu près inconnu...





Rentrée scolaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'école de Runan accueille 36 enfants : 10 élèves de CE2 Et 4 élèves de CM1 dans la classe de Anne Seubille, 12 élèves de CM1 et 10 élèves de CM2 dans la classe de Maud Jannier.

C'est en fait une équipe de quatre personnes qui prend en charge les enfants : en plus des deux enseignantes, deux agents travaillent à leurs côtés pour que les journées d'école se déroulent dans les meilleures conditions. Eric Daniel cuisine les repas proposés aux élèves le midi. C'est une chance pour l'école de bénéficier de la présence d'un cuisinier qui confectionne les repas de A à Z. Son nouveau statut d'agent polyvalent lui permet d'intervenir efficacement sur les bâtiments dont il a repeint une partie des murs pendant l'été. En poste depuis 6 ans, il connaît bien les goûts et les besoins des enfants, et leur propose chaque jeudi un menu sans viande ni poisson comme dans tous les établissements scolaires. L'objectif est de contribuer à la préservation des ressources naturelles de notre planète.



De gauche à droite Anne Seubille, Eric Daniel, Isabelle Le Quément et Maud Jannier

Pour Isabelle Le Quément, dont c'est la 9ème rentrée, la polyvalence est également de mise : elle assiste Eric Daniel en assurant le service de la cantine, entretient les locaux, surveille la cour et est toujours partante pour accompagner les sorties scolaires. Elle remplit toutes ces missions avec le sourire et les enfants le lui rendent bien.

Maud Jannier est en charge d'une classe de CM2 - CM1 mais assure aussi la direction de l'école depuis 3 ans. Anne Seubille encadre une classe de CE2 CM1 ; elle est nommée à Runan depuis 7 ans.

Plusieurs projets pédagogiques sont prévus pour cette année scolaire. « Raconte-moi en grand », en partenariat avec le Domaine de la Roche Jagu, se déroulera tout au long de l'année avec toutes les classes du regroupement pédagogique Runan – Ploëzal et l'artiste vidéoplasticien Scouap pour aboutir à un spectacle sons et lumières. Des images seront projetées sur la façade du château, pendant que les sons - voix et musiques- seront diffusées, le tout réalisé par les élèves. « Contes d'Afrique » rassemblera les élèves de Maud Jannier et une classe de 6ème du collège Charles Brochen : ils apprendront à conter avec une conteuse franco-togolaise et en s'inspirant

d'une exposition de sculptures de l'artiste togolais Didier Ahadji. D'autres animations scolaires sont prévues : sorties à la piscine de Paimpol en décembre et janvier pour les élèves d'Anne Seubille, une animation nature au Palacret, un circuit cyclo, les olympiades intercycles... Un échange filmé entre les élèves et les anciens de la commune est également au programme.



Vie communale



Le nouveau conseil municipal

1er rang de gauche à droite : Erwan Le Bozec, Yvon Le Fric, Patricia Rouault, Yvon Le Bianic, Marie-Christine Le Roux, Anne Amor.

2ème rang de gauche à droite : Mathieu Le Dantec, Julie Burgaud, Christophe Le Bihan, Erwan Eliès, Serge Richard.

Avec le maire, Yvon Le Bianic, 10 conseillers municipaux représentent la commune. Parmi eux, trois adjoints et deux conseillères municipales déléguées auront plus particulièrement la charge des domaines suivants :

*Erwan Eliès, 1^{er} adjoint : finances, affaires générales, économie, urbanisme – PLUI, cadre de vie, personnel ;

*Anne Amor, 2ème adjointe, et Patricia Rouault, conseillère municipale déléguée : affaires scolaires (conseil d'école, Regroupement Pédagogique Intercommunal), vie communale (jeunesse, animation, vie associative), affaires sociales, communication ;

*Serge Richard, 3ème adjoint, et Julie Burgaud, conseillère municipale déléguée : aménagement (voirie, espaces verts, fleurissement), bâtiments, habitat, patrimoine, Cérémonies.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, le maire est automatiquement le conseiller communautaire (pour Guingamp-Paimpol-Agglomération), et son suppléant est le 1^{er} adjoint.

Départ de Jean-Marie Loutrage, agent communal

Au début de l'été, Jean-Marie, notre agent communal, est venu nous annoncer qu'il souhaitait quitter sa fonction car il avait d'autres projets professionnels. Ensemble, nous avons décidé d'un calendrier pour son départ afin de permettre un remplacement efficace et fluide pour son successeur.

Jean-Marie a participé à l'entretien des locaux ainsi qu'à celui de la voirie de notre commune pendant plus de 5 ans et il l'a fait avec un dévouement, un sérieux et une efficacité que l'ensemble des habitants et le Conseil Municipal ont pu apprécier toutes ces années. Qu'il en soit ici, encore une fois, remercié.

Nous avons bénéficié immédiatement d'un remplaçant compétent en la personne d'Éric Daniel, notre cuisinier scolaire, nous avait fait part de son désir de postuler pour le poste vacant de Jean-Marie.

A la suite d'un entretien, la Municipalité a donc décidé d'augmenter son service afin qu'il puisse aussi prendre en charge les fonctions exercées précédemment par Jean-Marie. Le passage du témoin s'est fait avec facilité et aujourd'hui Éric remplit lui aussi au mieux ses nouvelles tâches.



De gauche à droite : Erwan Eliès, Yvon Le Bianic, Jean-Marie Loutrage, Éric Daniel, Serge Richard

Animations de l'été

Soirée spectacle du 28 août

Le public était au rendez-vous pour cette manifestation organisée par la municipalité, l'association Runargan, et le Comité des Fêtes.



Plus de 300 personnes, dont un tiers d'enfants et d'adolescents ont assisté avec enthousiasme au spectacle de la compagnie Les Tisseurs de Brume, qui a emporté petits et grands dans un conte féérique et poétique. A sa suite, les musiciens du groupe de musique Danzit ont interprété des airs traditionnels bretons. Les familles de Runan et d'ailleurs ont profité d'un moment de partage bienvenu en cette fin de vacances scolaires. Cette soirée a pu avoir lieu grâce à l'investissement de tous les bénévoles, et au dispositif "Cultures communes" financé par le Conseil Départemental afin de permettre aux artistes des Côtes d'Armor de se produire et au public de profiter de leurs talents.



Le cercle celtique *Ar – Skewell* *de Perros – Guirec* a enchanté le Bois de Runan

Dimanche 16 août les membres du cercle avaient choisi le Bois de Runan pour une journée de prise de vues de leurs nouveaux costumes traditionnels, avec les photographes Denis Rohou et Jérémie Hervé. Ils ont offert à ceux qui passaient par là un beau voyage dans le temps.

Les visites guidées de l'église

Durant tout le mois d'août, Jean-Marie Pré, étudiant en histoire de l'art et archéologie et guide bénévole de la Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie (SPREV), a fait découvrir ou redécouvrir l'histoire et l'architecture de ce lieu à plus de 300 visiteurs.

En septembre, deux visites, gratuites également, ont été organisées par la commune en partenariat avec l'Office du Tourisme de Pontrioux, et animées par Brigitte Schadeck, guide bénévole mandatée par l'Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor (ARSSAT). Elle a su partager avec les groupes de visiteurs sa passion pour l'architecture sacrée et les sensibiliser aux richesses de l'église et de son enclos.



Jean-Marie Pré

Brigitte Schadeck
et un groupe de
visiteurs



Actualités économiques et sociales



Ménage / Repassage

Portage de repas

Soin / Accompagnement

Bricolage / Jardinage

asad

Services à domicile
Seniors / Actifs / Handicap

24h
Téléassistance

Service 7j/7 à domicile

Crédit 50% d'impôts

Devis gratuit

ASAD - Contact

ASAD Goëlo Trieux : 2, rue Jeanne d'Arc, 22500 PLOUHA ☎ 02 96 20 27 97

ASAD Argoat : 44 rue du maréchal Foch, 22200 GUINGAMP ☎ 02 96 44 16 03

ASAD Mené Rance : 1 rue du 19 mars 1962, 22350 BROONS ☎ 02 96 84 63 43

Membre du réseau UNA, NF, 3 ans de garantie

Aide et services à domicile

L'ASAD Goëlo Trieux intervient sur notre territoire depuis plus de 40 ans. C'est le principal acteur associatif dans le secteur de l'aide à domicile pour les cantons de Plouha, Paimpol et Pontrieux. Cette association relève de l'économie sociale et solidaire. Elle intervient auprès de tous les publics (garde d'enfants, personnes actives...) et est spécialisée pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

50 salariés de l'ASAD travaillent sur le canton de Pontrieux, pour 350 utilisateurs. Ces professionnels sont formés pour répondre aux besoins des personnes : infirmier.es, aide-soignant.es, aides à domicile, livreurs.ses de repas.

Les services assurés à domicile peuvent être : l'aide pour les tâches domestiques, les gestes essentiels (lever, prise de repas, habillage...), la vie sociale (sorties, maintien du lien...), les démarches administratives, les soins infirmiers, le portage de repas chauds ou à réchauffer, le jardinage et le petit bricolage, la téléalarme et d'autres encore.

A Runan, une dizaine d'habitant.es en bénéficient.

Pour contacter l'ASAD antenne de Pontrieux : 02 96 95 63 16.

Trois nouveaux logements locatifs et un local commercial au centre bourg

Deux maisons de la place des Templiers sont en cours de rénovation par l'office public Guingamp Habitat. Trois logements sociaux y seront aménagés : deux 3 pièces et un 2 pièces. Parmi les trois appartements, deux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le local commercial accueillera le cabinet infirmier.



Nouvelle activité



Rémi Prigent, ébéniste, s'installe sur la zone d'activités de Berlaz

Il a monté lui-même le hangar qui abrite désormais les machines, la salle de vernissage et le bureau - accueil de son entreprise. Le travail du bois massif est au coeur de son métier.

Il fabrique sur mesure dans des essences locales (châtaignier, frêne, chêne) des meubles de cuisine, salle de bain, dressing, pièce à vivre, verrière... mais aussi pour l'extérieur : portail, garde-corps, terrasse...

Son objectif : signer des agencements et du mobilier contemporains, de qualité, durables.

Rémi Prigent – ZA de Berlaz - 06 88 53 13 01

Découvrez sur facebook des images de ses réalisations : Prigent-agencement-cuisines

Calendrier

Actualités

- * Dimanche 20 décembre 2020 à 15h : concert dans l'église avec la chorale Trégorissimo (Louannec) suivi d'un vin chaud auquel sont conviés gratuitement chanteurs et spectateurs (organisation : Runargan).
- * Janvier 2021 (date à déterminer) : galette des Rois et assemblée générale De l'association Runargan. La galette et le cidre sont offerts. Les journaux Seront informés en temps utile de la date et de l'horaire exacts.
- * Vendredi 5 mars 2020 : assemblée générale du Comité des fêtes.
- * Dimanche 2 mai 2021 ; brocante (organisation : Comité des fêtes).
- * Jeudi 13 mai 2021 (jeudi de l'Ascension) : fête des plantes (organisation : Runargan).
- * Mercredi 14 juillet 2021 : vide grenier (organisation : Runargan).
- * 24, 25 et 26 juillet : fêtes patronales (organisation : Comité des fêtes).
- * Septembre/Octobre 2021 (date à déterminer) : rando-repas (organisation : Runargan).
- * Samedi 6 novembre 2021 : soirée crêpes (organisation : Comité des fêtes).

Recensement citoyen

A partir de 16 ans, les jeunes gens (garçon ou fille) doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Les rendez-vous réguliers avec Runargan



*Les après-midi-jeux ont repris le 23 septembre. Ils se déroulent chaque mercredi de 14h à 17h à la salle polyvalente.

*La couture a lieu le samedi après-midi de 14h30 à 17h chez Monique Dubourg qui propose ses services pour aider, assister, conseiller, initier à la couture. Chacun vient avec sa problématique et elle l'aide à atteindre son objectif.



Sentier de randonnée Runan - Tro run ar gan

Grâce à la signature avec un propriétaire bienveillant d'une convention autorisant le passage des randonneurs sur sa propriété, l'itinéraire du sentier de randonnée *Tro run ar gan* a pu enfin être bouclé.

C'est un parcours d'un peu plus de douze km dont les habitants de Runan vont très prochainement disposer, ainsi que tous les amateurs de randonnée.

Ce sentier s'inscrit dans le programme initié par Guingamp-Paimpol-Agglomération pour doter chaque commune de l'agglomération d'une boucle de randonnée.

A cette fin, l'Agglo finance l'installation d'un certain nombre de panneaux indicateurs à des lieux clés de l'itinéraire, ainsi que d'un « Totem » au départ du sentier afin de procurer les informations nécessaires à son parcours et le plan détaillé.

Une randonnée animée est envisagée pour son inauguration.



Pascale Griffet : une artiste s'installe à Runan

Tout juste arrivée d'Ardèche, c'est à Runan que cette rêveuse aquarelliste a choisi de poser ses crayons, ses couleurs et ses aiguilles. Elle vient réchauffer nos hivers et ensoleiller notre horizon avec des laines précieuses et des créations uniques.



Décoratrice, peintre sur toile, meubles, murs et sols, Pascale Griffet recrée au N°1 de la rue de Kérilis un atelier d'art ouvert sur le monde. Vous retrouverez ses réalisations, ses collections et ses tricots sur sa boutique en ligne <http://www.laines-aquareve.com/>. Aquareve propose aussi de la mercerie créative : boutons, dentelles, fils de laine, soie, lin, coton... Une sélection de matériaux rares proposés « dans le cadre d'un commerce le plus équitable possible et éthiquement correct ».



Concours photo #Objectif Patrimoine

Loélia Daniel a remporté le deuxième prix de ce concours lancé sur les 90 communes de Bretagne labellisées « Commune du patrimoine rural », « Petite cité de caractère© », et « Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques ». Le thème était l'eau et près de 250 personnes ont participé.

Grâce à cette image, qui est exposée sur le site <http://patrimoines-de-bretagne.fr>, Loélia a gagné des entrées pour des équipements culturels de la région. Bravo Loélia !

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

L'antenne du RPAM de Guingamp Paimpol Agglomération, site de Pontrieux, est animée par Charlotte Thauront. C'est un service public gratuit pour l'information et l'accompagnement des parents et futurs parents sur l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Il s'adresse aux familles mais aussi aux assistant.es maternel.les, ou toute personne en charge d'un enfant de moins de 3 ans.



Des animations sont proposées : espaces-jeux, ateliers de fabrication, balade des lutins... Pour l'année 2020/21, l'accent est mis sur la réduction des déchets : « Nous aidons les enfants à grandir, nous sommes évidemment sensibles au fait d'agir sur leur environnement et sur leur santé. Pour agir nous organisons des soirées d'échanges et de fabrication de petit équipement sur la thématique Zéro Déchet, ainsi que des ateliers récup', des balades, des lectures, des trocs de livres... ».

Des rencontres en soirée destinées aux parents et aux assistant.es maternel.les sont également organisées. Le programme est disponible en mairie.

Horaires : du Mardi au Vendredi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 16h00 ou 17h.

Adresse : Pôle de Services aux Familles Simone Veil - 9 rue Traou Méledern - 22260 Pontrieux.

Tél. : 02 96 11 20 80 / 06 30 48 88 97.

En cas d'absence de l'animatrice, merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées pour qu'elle puisse vous recontacter.

Courriel : rpam.pontrieux@guingamp-paimpol.bzh

Site Internet : <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh>

ÉTAT CIVIL

Mariages

Cécile Bray et Gaël Saba le 1^{er} juin 2019

Anne Chérain et Thierry Amor le 6 juillet 2019

Décès

Yves Ollivier le 3 janvier 2019

Denise Toullélan le 17 janvier 2019

Anne Le Jean le 4 février 2019

Michel Fily le 24 mars 2019

Yvonne Le Manchec le 2 mai 2019

Sylvain Parez le 4 avril 2019

Louise Féger le 29 mai 2019

Agnès Le Bianic le 24 février 2020

Joseph Le Dantec le 26 mars 2020

Christian Mignot le 11 avril 2020

Louis Le Gall le 22 septembre 2020

Kenavo Louis

Avec le décès de Louis Le Gall, Runan perd une grande figure locale. Il fut élu conseiller municipal en 1953, le plus jeune de Bretagne. Il fera partie de cette assemblée jusqu'en 2001, soit pendant 48 ans. Louis sera maire de Runan à partir de 1967, à la suite de Paul Henry. En 1973, avec la fusion de Runan avec Ploëzal, il devient maire délégué jusqu'en 1983, puis adjoint au maire de Ploëzal – Runan jusqu'en 1986, année de la scission entre les deux communes. Il sera alors adjoint de Pierrette Boucher, maire de Runan, jusqu'en 2001.

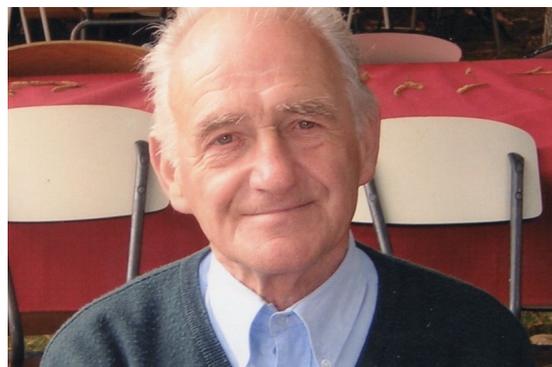
Il a contribué à la mise en place de nombreux syndicats intercommunaux sur le secteur de Pontrieux.

Président du Comité des Fêtes pendant près de 30 ans et passionné d'animation locale, il est à l'origine des incontournables rendez-vous des boulistes lors des fêtes de Runan.

Plusieurs réalisations sont à son actif, notamment la modernisation de l'école et la salle polyvalente qu'il a su faire vivre en invitant de nombreux orchestres.

Ses années de dévouement et d'engagement dans la vie publique lui vaudront la remise de la médaille d'or départementale et communale en 1994, en reconnaissance des services rendus.

Louis était un humaniste, un homme de conviction, toujours à l'écoute de la population.



QUESTIONNAIRE A TOUS LES HABITANT.ES

Un questionnaire est joint à ce bulletin municipal. Les membres du nouveau conseil de votre commune tiennent à vous présenter les propositions sur lesquelles nous aimerions travailler et pour lesquelles nous souhaitons connaître votre avis.

En vous donnant la parole, nous voulons agir en accord avec vos besoins et vos envies. Nous espérons que vous saisissez cette occasion pour vous exprimer, et nous avons à cœur d'engager un dialogue régulier avec tous les Runanais. D'autres questionnaires vous seront proposés à l'avenir.

Nous vous remercions par avance de déposer ce questionnaire rempli à la mairie avant le 30 novembre 2020. Un compte-rendu des réponses vous sera communiqué à la fin de l'année.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la mairie au 02 96 95 62 87 ou envoyer un message à mairie.runan@wanadoo.fr.

Merci pour votre confiance et votre participation.

C'est ensemble que nous ferons vivre Runan